

## DELIBERATION CA075-2017

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers  
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation  
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7  
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 14 septembre 2017.

**Objet de la délibération**      Convention double diplôme avec West of Scotland

**Le conseil d'administration réuni le 28 septembre 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

La convention relative à la délivrance du double diplôme master ingénierie des systèmes complexes entre l'ISTIA l'Université de West of Scotland est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 2 abstentions.

Fait à Angers, le 03 octobre 2017

**Christian ROBLÉDO**

*Président de l'Université d'Angers*

Pour le président et par délégation,  
*Le directeur général des services*

**Olivier HUISMAN**



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **10 octobre 2017** / mise en ligne : **10 octobre 2017**

**CONVENTION RELATIVE A LA DÉLIVRANCE  
DE DIPLÔMES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL**

entre

**THE UNIVERSITY OF THE WEST OF SCOTLAND**

Paisley PA1 2BE, Scotland, United Kingdom  
School of Science and Sport

et

**Université d'Angers**

40 rue de Rennes – BP 73532- 49035 Angers Cedex 01, France  
ISTIA, Ecole d'Ingénieurs

Vu l'accord bilatéral Erasmus en date du 27 juin 2014, et le souhait des parties de développer des projets communs d'enseignement et de recherche,

Les parties conviennent de ce qui suit :

**Article 1 – Diplôme(s) visé(s)**

Les parties souhaitent collaborer en matière d'enseignement, par la délivrance de deux diplômes pour leurs étudiants respectifs :

Pour les étudiants de l'Université d'Angers :

- le diplôme d'ingénieur, délivré par l'ISTIA, école d'ingénieurs de l'Université d'Angers
- le diplôme de Master of Science « Quality Management (International) » ou « Project Management (International) » délivré par University of the West of Scotland.

Pour les étudiants de University of the West of Scotland :

- le diplôme de Master of Science « Quality Management (International) » ou « Project Management (International) » délivré par University of the West of Scotland
- le diplôme de Master « Ingénierie des systèmes complexes / Ingénierie des systèmes et managements de projets » (ISMP), délivré par l'Université d'Angers.

En conséquence de quoi, les étudiants inscrits en formation se voient décerner ces diplômes des deux universités, sous réserve d'avoir satisfait aux modalités de validation du diplôme de l'université d'accueil, ainsi que d'avoir souscrit aux critères de validation des études de Master « Ingénierie des systèmes complexes / Ingénierie des systèmes et managements de projets » (ISMP) ou Master of Science en double diplôme stipulés par l'université d'origine.

**Article 2 – Sélection**

Le double diplôme concerne la deuxième année de Master (ou troisième année du cycle ingénieur). La sélection pour l'entrée s'effectue par l'université d'origine. La sélection des étudiants en Master 2 se fait en deux temps parmi les candidats de l'ISTIA ayant validé la première année du cycle d'ingénieur ou parmi les étudiants de l'UWS ayant obtenu le niveau de Bachelor.

- 1<sup>e</sup> sélection de candidats sur dossier selon des critères universitaires et d'expériences de stages (mentions, notes aux matières de spécialisation, note au mémoire, etc.) ;

- 2<sup>e</sup> sélection par audition des candidats retenus, devant un jury qui les classe par ordre de mérite et établit la liste des étudiants retenus selon les places disponibles en plus d'une liste d'attente pour le cas de désistement de certains candidats retenus.

Chaque année, quatre (4) étudiants au maximum par université seront sélectionnés pour poursuivre leur deuxième année de Master (ou troisième année du cycle ingénieur) dans l'université partenaire. La liste des étudiants sélectionnés par ordre de mérite à l'université d'origine pour suivre la formation de double diplôme en Master doit être transmise à l'université d'accueil au plus tard à la fin du mois de juillet. L'université d'accueil dispose de 10 jours pour valider tout ou partie de cette sélection.

Les étudiants doivent avoir validé leur année de Master 1 dans l'université d'origine. L'université d'accueil doit reconnaître l'année de Master 1 comme donnant accès à la deuxième année de Master.

Chaque étudiant est informé et autorise la transmission de l'université d'origine à l'université d'accueil de ses résultats académiques de première année de Master.

### **Article 3 - Déroulement des études**

Article 3.1 - Déroulement des études proposées par la School of Science and Sport :

1. Les étudiants doivent être présents à Paisley pour le début de l'année universitaire.
2. La durée des études est d'une année composée du suivi des enseignements ainsi que d'un stage validé par la réalisation et la soutenance d'un mémoire. Le jury comprend au moins un représentant de l'université partenaire qui participe aux délibérations en présentiel (les frais de déplacement étant pris en charge par l'université d'origine, sur des fonds de programmes européens ou d'autres sources de financement) ou à distance (visioconférence, etc.)
3. Le stage de fin d'année, dont le sujet doit être validé par les deux parties, sera organisé par la School of Science and Sport.
4. Les études proposées par la School of Science and Sport se déroulent à plein temps.

Article 3.2 - Déroulement des études proposées par l'ISTIA, école d'ingénieurs :

1. Les étudiants doivent être présents à Angers pour le début de l'année universitaire.
2. La durée des études est d'une année composée du suivi des enseignements ainsi que d'un stage validé par la réalisation et la soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'un représentant des deux universités.
3. Les stages sur le terrain, dont le sujet doit être validé par les deux parties, seront organisés par l'ISTIA, école d'ingénieurs.
4. Les études proposées par l'Istia, école d'ingénieurs se déroulent à temps plein.

### **Article 4 - Inscriptions**

Les étudiants bénéficieront d'une double inscription dans l'université d'origine et dans l'université d'accueil mais n'acquitteront les droits d'inscription que dans l'université d'origine. Pour ce faire, les étudiants participant à ce programme de double diplôme s'engagent à transmettre une copie légalisée de leurs attestations de réussite aux examens et de leurs diplômes antérieurs à l'université d'accueil.

### **Article 5 - Coordonnateurs du programme**

- Un coordonnateur est nommé pour l'Université d'Angers
- Un coordonnateur est nommé pour University of the West of Scotland

Leur nom figure en annexe 3,

## **Article 6 - Délivrance des diplômes**

Les étudiants participant à ce programme de double diplôme,

- ayant suivi, dans son intégralité, le cursus de Master dans lequel ils se sont engagés,
  - ayant souscrit aux critères de validation des études de Master en double diplôme stipulés par l'université d'origine, par la validation des modules de formation complémentaires proposés,
- se voient délivrer deux diplômes et l'obtention de 120 crédits européens (ECTS).

Les étudiants de l'Université d'Angers se voient délivrer les deux diplômes suivants :

- le diplôme d'Ingénieur, délivré par l'ISTIA, école d'ingénieurs
- le diplôme de Master of Science « Quality Management (International) » ou « Project Management (International) » délivré par University of the West of Scotland.

Les étudiants de University of the West of Scotland se voient délivrer les deux diplômes suivants :

- le diplôme de Master of Science « Quality Management (International) » ou « Project Management (International) » délivré par University of the West of Scotland.
- le diplôme de Master « Ingénierie des systèmes complexes / Ingénierie des systèmes et managements de projets » délivré par l'Université d'Angers.

Chaque étudiant est informé et autorise la transmission de l'université d'accueil à l'université d'origine de ses résultats académiques de deuxième année de Master.

Les jurys délivrant les diplômes, et ce dans chacune des universités partenaires, se tiendront entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre (session 1 + session 2) de l'année civile suivant l'année civile du début du programme de double diplôme.

Les jurys doivent inclure un représentant de l'équipe pédagogique de l'université d'origine des étudiants.

## **Article 7 — Parcours de formation**

Les étudiants sélectionnés suivront dans l'université d'accueil un parcours de formation décrit en annexe. Le choix des modules doit être décidé chaque année en accord avec les deux parties.

Quant aux critères linguistiques, les cours et l'évaluation (examens, rapport de stage professionnel, soutenance) des étudiants de l'ISTIA en master à l'University of the West of Scotland auront lieu en langue anglaise.

Les cours de l'Istia seront dispensés majoritairement en langue française avec la mise à disposition des supports de cours en anglais pour les étudiants de University of the West of Scotland. De même, l'évaluation sera proposée au choix en langue française ou anglaise.

## **Article 8 — Dispositions diverses**

Les étudiants sélectionnés bénéficient dans l'université d'accueil, de l'accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques etc., dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

L'université d'accueil facilitera l'accès au logement des étudiants en formation. Toutefois les frais de logement seront à la charge des étudiants, comme les frais de déplacement et tous frais annexes.

## **Article 9 — Durée**

Cette convention de double diplôme en partenariat international prend effet à la signature des deux parties, et entrera en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2017-2018, pour la durée de l'accréditation des masters mentionnés, à savoir 2021-2022 (sous réserve du renouvellement de l'accord de coopération en 2017-2018).

## **Article 10 — Modifications, résiliations, litiges**

Cette convention peut être modifiée par voie d'avenant signé par chacune des parties.

Elle peut être résiliée avec un préavis de six mois avant le début de l'année universitaire, à l'initiative de chacune des parties, sans préjudice aux actions en cours d'exécution.

Les litiges seront résolus par tentative de conciliation ou par médiation.

**Article 11 — Langues utilisées**

La présente convention est rédigée en langue française et langue anglaise, en deux exemplaires originaux pour chaque langue.

Paisley, le .....

Angers, le .....

**Doyen de School of Science and Sport**

**Le Président de l'Université d'Angers**

**Julie Edgar**

**Christian Robledo**

**Annexe 1 – Organisation et déroulement du Master « Ingénierie des systèmes complexes /  
Ingénierie des systèmes et managements de projets » (ISMP) pour les étudiants de University  
of the West of Scotland**

Ce master est habilité par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour une période de cinq ans (2017-2021)

L'étudiant doit pouvoir attester d'un niveau de français B2.

<b>Module : Formation Générale</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>Semestre</b>
Anglais / français	3	1
Insertion professionnelle	1	1
Gestion de Projets	1	1
Sociologie des organisations	1	1
Analyse de la pratique/Dynamique du groupe		1
<b>Module : Management et Sûreté des organisations</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>Semestre</b>
Management transversale des entreprises	1	1
Project Management (en anglais)	2	1
Qualité, Sécurité, Environnement	2	1
Management des Risques	1	1
Management et valorisation des ressources humaines	3	1
<b>Module : Optimisation et Performance des organisations</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>Semestre</b>
Lean Manufacturing et Six Sigma	3	1
Amélioration continue et Performance	2	1
Lean Management et Diagnostic organisationnel	2	1
Conduite de changement et Management Agile	1	1
Développement Durable et RSE	1	1
<b>Module : Projet</b>	<b>ECTS</b>	<b>Semestre</b>
Projet	6	1
<b>Module : Stage</b>	<b>ECTS</b>	<b>Semestre</b>
Stage	30	2

## **Annexe 2 – Organisation et déroulement du Master of Science pour les étudiants de l'Université d'Angers**

Les étudiants susceptibles d'être sélectionnés pour suivre cette formation dans le cadre de leur cycle ingénieur doivent être inscrits dans le département Qualité, Innovation, Fiabilité (QIF).

Par ailleurs, l'étudiant doit pouvoir attester d'un niveau d'anglais certifié B2 par un test TOEIC supérieur à 850.

Les parcours possibles sont les suivants et le choix des étudiants de l'ISTIA devra être validé par l'université d'origine.

<b>Parcours 1 : Quality Management</b>	<b>ECTS</b>	<b>Term</b>
Managing Quality	10	1
Project Risk Management	10	1
Project Management Fundamentals	10	1

  

<b>Parcours 2 : Project Management</b>	<b>ECTS</b>	<b>Term</b>
Project Methodologies and Technology	10	1
Project Risk Management	10	1
Project Management Fundamentals	10	1

  

<b>MSc Project (international)</b>	30	2
------------------------------------	----	---

## **Annexe 3 – Coordonnateurs du programme**

Le coordonnateur pour l'Université d'Angers est Pr. Abdessamad KOBI

Le coordonnateur pour University of the West of Scotland est Dr. Michele CANO